

ÉCOLE DE CHAILLOT – FORMATION CONTINUE

# REVITALISATION DES VILLES PATRIMONIALES

À DESTINATION DES CHEF.FE.S DE PROJETS DES VILLES MOYENNES & PETITES



CO-CERTIFICATION  
DE COMPÉTENCES AVEC LE CNAM





Exemple de l'une des 100 villes du corpus Petites Villes de Demain étudiée par l'École de Chaillot possédant un Site Patrimonial Remarquable, Viviers (Ardèche), travail en cours de la promotion 2021 des élèves-architectes. La ville fera par ailleurs l'objet d'une exposition de l'École de Chaillot sur les métiers du patrimoine

**Approfondir la thématique du patrimoine est prioritaire pour les Chef.fe.s de projets des collectivités qui auront à piloter des projets de revitalisation patrimoniale, dans le cadre du besoin d'amélioration de l'assistance à maîtrise d'ouvrage patrimoniale des collectivités.**

**Cette formation complémentaire vise à développer les projets de territoire par le prisme du patrimoine, en le considérant comme une ressource utile, accessible aux populations locales et propice à l'innovation, au cœur d'un projet de territoire commun.**





## SOMMAIRE

### I. PROGRAMME PÉDAGOGIQUE DES 4 MODULES DE FORMATION CONTINUE PROPOSÉS PAR L'ÉCOLE DE CHAILLOT

P.6

#### « Revitalisation des petites villes patrimoniales » :

- **Module 1** : Donner un nouvel usage au patrimoine, au service du vivre ensemble et de l'attractivité du projet de la ville
- **Module 2** : Savoir travailler avec l'Architecte des Bâtiments de France et identifier les acteurs régionaux de l'architecture et du patrimoine
- **Module 3** : Outils réglementaires et opérationnels de protection et de revitalisation dans les centres anciens et Sites Patrimoniaux Remarquables
- **Module 4** : Connaissance des organes administratifs territoriaux et des documents réglementaires d'urbanisme locaux

### II. INSCRIPTION ET INFORMATIONS PRATIQUES

P.11

- Durée, tarifs et format des modules
- Référents et contacts

### III. CONTEXTE DU PARTENARIAT ENTRE LE PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN ET L'ÉCOLE DE CHAILLOT ET HISTORIQUE DU PROJET

P.12

- Les 100 villes étudiées par l'École de Chaillot en commun avec le corpus PVD
- Une ambition commune
- Contribution par 4 modules de formation créés à la carte
- Besoin sur le long terme d'ingénierie de projet pour les villes ossédant un Site Patrimonial Remarquable



## I. MAQUETTE PÉDAGOGIQUE

**MODULE 1 :** Donner un nouvel usage au patrimoine de la ville

### JOUR 1 : La méthodologie de projet : état des lieux, nouvel usage, acteurs et phasage

#### Réaliser une étude d'évaluation du bâti :

- L'étude d'évaluation est un diagnostic global du bâti qui établit un schéma directeur des opérations à mener pour une programmation pluriannuelle de travaux et le phasage d'études de diagnostic complémentaires ;
- Elle permet l'analyse des études historiques et travaux réalisés, l'étude de l'état sanitaire du bâti et/ou des espaces extérieurs, l'évaluation des interventions d'urgence (clos-couvert, confortations), l'étude de faisabilité technique et patrimoniale du projet et une première évaluation financière des travaux et phasage du projet ;

#### Proposer un nouvel usage du lieu :

- Redonner vie au patrimoine vacant en mobilisant les nouveaux usages de reconversion patrimoniale et leurs méthodes innovantes ;
- En complémentarité avec les services traditionnels (PLU, SCOT) ;

#### Construire une stratégie à court et moyen terme pour le lieu :

- Construire, lancer et pérenniser le projet, des cas vertueux :
  - La Chartreuse de Neuville (Centre Culturel de Rencontre) ;
  - Le Familistère de Guise (Réinventer le patrimoine).
- Temps d'échange et aide à la résolution par le groupe d'enjeux issus des territoires des Chef.fe.s de projets.

#### Gouvernance, acteurs et programmation du projet :

- Construire un collectif de responsables qui piloteront une équipe multi-acteurs et mettront en œuvre des ateliers de co-construction de programmation impliquant le tissu économique local, le réseau associatif, les résidents et pouvoirs publics ;
- Repenser le vivre ensemble par le renouvellement de la valeur d'usage du lieu (fablab, co-working, animations pédagogiques et culturelles, délocalisation de services publics, etc.).

## FORMAT

- 2 jours
- 6h / jour
- Distanciel / Présentiel
- 40 places

## INTERVENANTS :

Trinôme d'intervenants présents ensemble sur le plateau :

### Un acteur spécialiste de la construction de projets de revitalisation inclusifs :

**Alexia Noyon,**  
Directrice générale  
de l'Association  
La Chartreuse de Neuville.

### Une Architecte en Chef des Monuments Historiques :

**Maël de Quelen,**  
Architecte du Patrimoine  
et Architecte en Chef des  
Monuments Historiques

### Un représentant de l'École de Chaillot :

**Delphine Aboulker,**  
Directrice-adjointe  
de l'École de Chaillot  
et coordinatrice des sites  
du projet Réinventer  
le Patrimoine.



## JOUR 2 : Les outils pour mettre en oeuvre la méthodologie de projet via « Réinventer le patrimoine » et l'activation urbaine

### Présentation des outils méthodologiques créés par le programme Réinventer le patrimoine de la Caisse des Dépôts:

- Faire se rencontrer intérêts publics et investissements privés, en associant plusieurs usages (culturels, événementiels, touristiques, pédagogiques et sociaux) autour de projets partagés et pertinents pour les résidents ;
- Panorama des montages économiques et juridiques viables et hybrides (public/privé/associatif) qui cohabiteront dans un nouvel usage du lieu ;
- Cartographie des acteurs potentiels par source de financement ;
- Guide de bonnes pratiques de l'utilisation des ressources propres (pour la restauration, la billetterie, l'hébergement ou l'hôtellerie, la privatisation).

### Études de cas pratiques et des bonnes pratiques d'activation urbaine

- Rouvrir et réinvestir le lieu pour mener des tests d'usage : événements, initiation de partenariats, ateliers de médiation et réappropriation, participation citoyenne ;
- Organiser l'ancrage territorial du projet par des dispositifs de permanence et d'activation sur site d'une communauté d'usagers ;
- Étude de cas vertueux d'activation urbaine :
  - La Briquetterie de La Grève-sur-Mignon (Réinventer le patrimoine) ;
  - Les Grands Voisins à Paris (Tiers-lieu) ;
  - Le Couvent des Clarisses à Roubaix (Monument Historique).

### FORMAT

- 2 jours
- 6 heures / jour
- Distanciel / Présentiel
- 40 places

### INTERVENANTS :

Trinôme d'intervenants présents ensemble sur le plateau :

#### Un expert des outils du programme Réinventer le Patrimoine :

**Valère Rousseau,**  
Réfèrent Réinventer le Patrimoine

#### Un acteur spécialiste des montages économiques :

**Dominique Pianon,**  
Responsable d'investissements  
Tourisme, Patrimoine  
et Culture à la CDC.

#### Un activateur urbain :

**Nicolas Detrie,**  
activateur Yes We Camp  
et **Nicola Delon,**  
Architecte Encore Heureux.



## **MODULE 2 :** Savoir travailler avec l'Architecte des Bâtiments de France et identifier les acteurs régionaux de l'architecture et du patrimoine

### **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :**

#### **Approches réglementaires des sites :**

- Comprendre le rôle de l'ABF et construire un dialogue entre ABF, ville et préfecture ;
- Savoir identifier les partenaires locaux de l'ingénierie de l'architecture, patrimoine, urbanisme et paysage : ABF mais aussi CAUE, PNR, DRAC/UDAP, Maisons de l'architecture, agences d'urbanismes, etc. ;
- Organiser des dialogues stratégiques avec ces partenaires pour dynamiser l'exigence d'architecture : visites d'opérations avec le Conseiller DRAC, l'ABF et l'élu local, ainsi que les autres partenaires cités ;
- Approche réglementaire de l'activation urbaine.

#### **Savoir repérer les enjeux majeurs des sites de la ville :**

- Présentation d'un diagnostic patrimonial (atlas documentaire de la ville, croissance urbaine, morphologie urbaine, typologie architecturale, enjeux patrimoniaux, paysagers, urbains, architecturaux) et analyse des ressources existantes (travail de récolement et d'analyse de la valeur patrimoniale des centres anciens) ;
- Analyse de la valeur patrimoniale du bâti rural ancien : connaître, comprendre, intervenir ;
- Considérer le patrimoine au centre des projets de revitalisation (commerce, habitat, tourisme, démographie) en amont de toute programmation et construire un plan politique patrimonial pour la ville.

#### **Échanges à partir des différents projets des Chefs de projet PVD :**

- Développer une vision globale de revitalisation par le prisme du patrimoine, et ce pour toutes les PVD de l'EPCI du Chargé de projet ;
- Savoir transmettre les opportunités patrimoniales, spatiales et foncières aux élus en adaptant son langage à l'interlocuteur ciblé et organiser le travail avec les différents acteurs des projets ;
- Savoir construire un réseau d'échanges et diffuser un guide de bonnes pratiques au service du développement durable et local (solutions techniques, utilisation de matériaux locaux, filières de matériaux durables et/ou bio-sourcés locales).

### **FORMAT**

- 1 jour - **10 mai 2023**
- 7 heures
- Distanciel
- 40 places

### **INTERVENANTS :**

Trinôme d'intervenants présents ensemble sur le plateau :

#### **Deux Architectes des Bâtiments de France :**

**Frédéric Auclair**, Architecte du Patrimoine, Architecte des Bâtiments de France, ancien Président de l'Association Nationale des Architectes des Bâtiments de France.

&

**Véronique André**, Architecte des Bâtiments de France, adjointe au chef de service de l'UDAP des Côtes d'Armor

#### **Un élu local :**

**Jean-Luc Barral**, Adjoint au maire de Clermont-l'Hérault.

#### **Un activateur urbain :**

**Julien Vever**, atelier UOA (sous réserve) // un activateur urbain spécialiste de l'urbanisme transitoire.

#### **Modération de la journée par l'École de Chaillot :**

**Delphine Aboulker**, Directrice-adjointe de l'École de Chaillot.



**MODULE 3 :** Outils réglementaires et opérationnels de protection, de revitalisation et de valorisation dans les centres anciens et les Sites Patrimoniaux Remarquables

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

**Deux formats possibles : 1 ou 2 jours**

#### Enjeux et limites des outils réglementaires :

- Secteurs sauvegardés Malraux, SPR et PSMV, AVAP.

#### Stratégie d'intervention et outils opérationnels à mobiliser :

- Les outils juridiques de défiscalisation (défiscalisation Monument Historique, SPR).

#### Associer outils réglementaires à stratégies d'intervention :

- Les aides publiques : aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), OPAH, programme de renouvellement urbain, traitement de l'habitat dégradé et insalubre, pour les patrimoines dégradés, identifier des moyens de sauvegarder le clos et couvert via un financement public, pour stopper la dégradation du bâtiment ;
- Approche critique des sites à enjeux patrimoniaux et des outils de gestion mis en œuvre ou à développer.

#### Stratégies de développement touristique :

- Tourismes et site patrimonial : stratégie marketing, définir une offre, nouvelles tendances et attentes des différents publics ;
- Tourisme et petite ville : leviers touristiques, comment capter les flux du tourisme de passage, études de cas concrets (Pont l'Évêque).

#### Après-midi visite sur site et échanges libres :

- Visite d'une ville possédant un SPR de 4 à 5 ans aux côtés des acteurs locaux (élu, ABF, partenaires institutionnels) ;

#### Optionnel pour le jour 2

- Étude comparative : propositions d'amélioration du SPR de la ville étudiée et échanges sur les enjeux des villes des Chefs de projets ;
- Échange autour de la diversité des situations des villes des Chefs de projets participants ;
- Propositions d'amélioration du SPR de la ville étudiée.

### FORMAT

- 1 ou 2 jour(s)
- 6 heures / jour
- Présentiel
- 20 places

### INTERVENANTS :

Quatre d'intervenants :

#### Un enseignant de l'École de Chaillot :

**Luc Savonnet**,  
AP, spécialiste du SPR, et de la revitalisation des centres anciens.

**Frédéric Mazeran**,  
AP, Conseil Général de l'Hérault.

#### Un activateur urbain :

**Nicola Delon**,  
Architecte Encore Heureux.

#### Un expert des outils du programme Réinventer le Patrimoine :

**Valère Rousseau**,  
Réfèrent Réinventer le Patrimoine



**MODULE 4 :** Connaissance des organes administratifs territoriaux et des documents réglementaires d'urbanisme locaux

#### **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :**

**Connaître les 3 échelons des collectivités territoriales et leurs partenaires :**

- Région, département, communauté de commune, commune et leurs décideurs : Préfets, Conseillers départementaux) ;
- Travailler avec le Préfet de Département pour le financement des projets par le plan de relance de l'État ;
- Savoir repérer les partenaires techniques et financiers déconcentrés (Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (SGAR), Caisse des Dépôts et Consignations, Banque des Territoires, Opération Restauration Immobilière de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), Action Logement).

**Comprendre et se former aux documents réglementaires et de projets locaux :**

- Programme de renouvellement urbain de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), Plan Local d'Urbanisme (PLU), PLU intercommunal, PLU patrimonial, Schémas de Cohérence Territoriale, Site Patrimonial Remarquable, Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV).

**Appréhender la question environnementale en lien avec la conservation du patrimoine :**

- Opération d'amélioration de l'habitat et prévention des risques (risques d'inondation, de retrait-gonflement des argiles, risques littoraux, risque sismique, incendie, risques montagne etc.), préservation de la biodiversité en ville en accord avec le Code de l'environnement.

**Appréhender la question de la réinsertion par la conservation et la restauration du patrimoine :**

- Mettre en oeuvre des chantiers de restauration diplômants pour les publics en réinsertion (CAP Restaurateur du Patrimoine) ;
- Mobiliser les crédits au titre de l'éducation, de l'insertion et de la culture, et organiser des ateliers de restitution des chantiers avec les habitants du territoire.

#### **FORMAT**

- 1 jour - **8 novembre 2022**
- 7 heures
- Distanciel
- 40 places

#### **INTERVENANTS :**

Trois intervenants présents en plateau à l'École de Chaillot :

##### **Un enseignant de l'École de Chaillot :**

**Frédéric Auclair,**  
Architecte du Patrimoine,  
Architecte des Bâtiments de France, ancien président de l'Association Nationale des Architectes des Bâtiments de France (ANABF).

##### **Un élu local :**

**François Tacquard,**  
Ancien président de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin (Haut-Rhin) durant 19 ans, fondateur de l'Écomusée du textile et du Parc de Wesserling.

##### **Un expert spécialiste de la Réinsertion par le patrimoine :**

**Pâquerette Demotes-Mainard,**  
Directrice générale d'Acta Vista, association spécialiste de l'inclusion active par le patrimoine et de la réinsertion par des chantiers de restauration patrimoniaux.

## II. INSCRIPTION ET INFORMATIONS PRATIQUES

### DURÉE, TARIFS ET FORMAT DES MODULES :

#### MODULE 4 - LE 8 NOVEMBRE 2022 :

- Mardi 8 novembre 2022 (500 € la journée, exonérés de TVA)
  - 7 heures (3 heures le matin et 4 heures l'après-midi)
  - Distanciel (les trois intervenants présents ensemble en plateau)
- 

#### MODULE 2 - LE 10 MAI 2023 :

- Mercredi 10 mai 2023 (500 € la journée, exonérés de TVA)
  - 7 heures (3 heures le matin et 4 heures l'après-midi)
  - Distanciel (les trois intervenants présents ensemble en plateau)
- 

#### MODULE 1, À VENIR :

- 2 jours (500 € / jour en distanciel et 650 € / jour en présentiel)
  - 6 heures / jour (3 heures matin et 3 heures après-midi)
  - Mixte présentiel et distanciel (par visioconférence)
- 

#### MODULE 3, À VENIR :

- 1 ou 2 jours (650 € / jour)
  - 6 heures /jour (3 heures matin et 3 heures après-midi)
  - Présentiel
- 

### RÉFÉRENTS ET CONTACTS :

#### Responsable du projet :

Delphine Aboulker, directrice adjointe de l'École de Chaillot

- [delphine.aboulker@citedelarchitecture.fr](mailto:delphine.aboulker@citedelarchitecture.fr)

#### Chargée des inscriptions :

Julia Charier, chargée de mission à l'École de Chaillot

- [julia.charier@citedelarchitecture.fr](mailto:julia.charier@citedelarchitecture.fr)
- 01 58 51 52 95 / 07 50 20 95 62



### III. CONTEXTE DU PARTENARIAT ENTRE LE PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN ET L'ÉCOLE DE CHAILLOT ET HISTORIQUE DU PROJET

#### 1. Les 100 villes étudiées par l'École de Chaillot en commun avec le corpus PVD

L'École de Chaillot s'est rapidement positionnée comme partenaire du programme national Petites Villes de demain, en raison du partage de près de 100 villes étudiées par les élèves-architectes « Chaillotins » parmi les 1 600 sélectionnées par le programme.

Les études patrimoniales réalisées seront valorisées et mises à disposition des maires des villes concernées via un courrier conjoint entre l'ANCT et l'École de Chaillot-Cité de l'architecture et du patrimoine. À ce titre, l'École fait partie du Club des partenaires Petites Villes de Demain.

#### 2. Une ambition commune

L'École de Chaillot et Petites Villes de Demain partagent une même ambition, positionner le patrimoine au service des projets de revitalisation des territoires.

Forte de près de 130 ans de spécialisation pour les architectes au service du patrimoine et des villes anciennes, l'École forme au diagnostic patrimonial à différentes échelles : le territoire, l'édifice, le second-œuvre.

En accord avec le programme de Petites Villes de Demain, le diagnostic s'entend en effet comme la prise en compte de la valeur patrimoniale en tant que ressource, et ce en amont de toute programmation, dans le but de faire émerger les enjeux de développement par le prisme du patrimoine (mobilités, logement, désertification, commerces, entres autres).

Les Architectes et les Architectes du Patrimoines ont un profil pertinent pour mener les projets de revitalisation des centres bourgs. Ils sont pourtant trop peu associés en amont aux projets de revitalisation des centres-villes, alors qu'ils ont un rôle majeur à jouer en la matière dès le diagnostic.

Plus largement, les élus, décideurs locaux et professionnels des collectivités manquent d'expertise en ingénierie de projet en ce qui concerne les enjeux de développement et de valorisation de leurs territoires par le patrimoine.

#### 3. Contribution par 4 modules de formation créés à la carte

C'est dans ce cadre que l'École de Chaillot propose 4 modules de formation à la carte à destination des Chefs de projet du programme Petites Villes de Demain. Ils sont issus des deux formations de l'École, le DSA, et les AUE, et sont adaptés aux profils des bénéficiaires.

Le DSA est une formation de niveau post-master s'adressant aux détenteurs d'un Diplôme français d'État d'architecte ou d'un diplôme étranger équivalent, qui souhaitent se spécialiser dans le patrimoine architectural, urbain et paysager sous toutes ses déclinaisons et de venir Architecte du patrimoine.



Les AUE, soit la formation post-concours des Architectes et urbanistes de l'État, est organisée par l'École de Chaillot avec l'École des Ponts ParisTech. Il s'agit d'un corps interministériel de haut fonctionnaires (environ 450) qui relève de la tutelle du ministère de la Culture, du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de la Cohésion des territoires, et en charge des politiques de l'État dans les domaines de l'architecture, du patrimoine, de l'urbanisme et de l'aménagement.

Des liens pédagogiques existent entre les missions des Chefs de projet Petites Villes de Demain et entre les deux formations de l'École de Chaillot, puisqu'elles entendent :

Former les acteurs des collectivités aux politiques publiques (réglementations, acteurs, outils)

- Traité par la formation des AUE

Sensibiliser au diagnostic urbain patrimonial

- Traité par la méthode du diagnostic de la formation du DSA

#### **4. Besoin sur le long terme d'ingénierie de projet pour les villes possédant un Site Patrimonial Remarquable**

Cette formation s'inscrit dans la réflexion de long terme sur le besoin de former des acteurs locaux à la question du développement des territoires, de manière transversale : aménagement, urbanisme, transport, qualité du cadre de vie, patrimoine, etc.

À long terme, l'École de Chaillot travaille donc à l'étude d'un nouveau corps professionnel, les Architectes et Urbanistes Territoriaux (AUT), qui associerait la maîtrise des politiques, réglementations et outils publics avec une expertise en ingénierie de projets locale.

Un AUT associerait, en bref, les compétences d'un architecte faisant du projet, capable de développer une vision de territoire en mode projet, aux compétences d'un AUE, expert en politiques publiques.





## ANNEXES

Près de 100 villes étudiées par l'École de Chaillot en commun avec le corpus PVD

### Auvergne-Rhône-Alpes

Chatillon-sur-Chalaronne  
Nantua  
Mauris  
Crest  
Craponne-sur-Arzon  
Brioude  
La Cote-Saint-André  
Saint-Marcellin  
Beaujeu  
Amplepuis

### Bretagne

Guingamp  
Plancoët  
Saint-Pol-de-Leon  
Chateaugiron  
Dol de Bretagne  
Hennebont  
Centre-Val-de-Loire  
Epernon  
Nogent-le-Roi  
Bourgueil  
Bléré  
Loches  
Chateaufort-sur-Loire

### Bourgogne-Franche-Comté

Auxonne  
Châtillon-sur-Seine  
Montbard  
Saulieu  
Sémur-en-Auxois  
Ornans  
Luxeuil-les-bains  
Arbois  
La-Charité-sur-Loire  
Bourdon-Lancy  
Louhans-  
Chateaufort  
Tournus  
Tonnerre  
Avallon  
Joigny  
Tonnerre  
Migennes  
Saint-Florentin

### Corse

Bonifacio  
Calvi

### Grand Est

Fumay & Haybes  
Monthermé  
Rocroi  
Bar-sur-Seine  
Nogent-sur-Seine  
Bouxwiller  
Sarre-Union  
Joinville  
Roufflach  
Montmirail  
Sezanne  
Baccarat  
Commercy  
Ligny-en-Barrois

### Hauts-de-France

Bohain-en-Valmondois  
Guise  
Conde-sur-l'Escaut  
Aire-sur-la-Lys  
Ham

### Île-de-France

Laferté-sous-Jouarre

### Normandie

Falaise  
Avranches  
Domfront  
L'Aigle  
Sées  
Mortagne au Perche  
Eu  
Aumale  
Forges-Les-Eaux  
Saint-Valéry-en-Caux  
Yvetot  
Houlgate (et Dives-sur-Mer)

### Nouvelle-Aquitaine

Saint-Jean-d'Angély  
Mauléon  
Eymet

### Occitanie

Cazères  
Grenade sur garonne  
Gignac  
L'isle-sur-Tarn

### Pays-de-la-Loire

Candé  
Durtal  
Segré  
Chalonnais-sur-Loire  
Mayenne  
Fresnay-sur Sarthe  
Le Lude  
Sillé le Guillaume  
Mareuil-sur-Lay

### PACA

Forcalquier  
Sisteron  
Saint-Remy-de-Provence  
Embrun  
Guillestre  
Saint-Maximin  
Apt

**NOTE:**

---



[citedelarchitecture.fr](http://citedelarchitecture.fr)

1, Place du Trocadéro et du 11 Novembre  
75116 Paris